

LE LAVAGE DES LAINES

Journal de Roubaix

TAPIS D'ORIENT

Cinquante-sixième année. — N° 361

ADMINISTRATION : 71, Grande-Rue, à Roubaix

MERCREDI 27 DÉCEMBRE 1914

ABONNEMENTS & ANNONCES

LE NUMÉRO

ÉDITION DU MATIN

LE NUMÉRO

TARIF D'ABONNEMENTS

A ROUBAIX... A TOURCOING... A PARIS

5 Centimes

TOUS LES JOURS SIX ou HUIT pages

BUREAUX & RÉDACTION ROUBAIX, 71, Grande-Rue, Téléph. 554 et 1070 TOURCOING, 33, rue Carnot, Téléphone 1240

TOUS LES JOURS SIX ou HUIT pages

5 Centimes

Rebais... Les autres Départements... ABONNEMENT PARTICULIÈRE A PARIS, 26, RUE FEYDEAU

L'Accord Franco-Allemand : Différence d'interprétation

A LA RECHERCHE DES BANDITS DE MONTMARTRE.- LES ESPAGNOLS DANS LE RIFF

CAUSERIE MILITAIRE

Chiens de Guerre

LA MEUTE DE TRIPOLI

Dans son expédition en Tripolitaine et en Cyrénaïque, l'armée moderne fait non seulement appel aux ressources les plus modernes que la science a mises à la disposition de l'art militaire, comme la télégraphie sans fil, le dirigeable, l'aéroplane, mais elle a même recours aux chiens de guerre, comme le fit l'Allemagne, il y a quelques années, pour donner la chasse féroce aux Héreros des plateaux de sa colonie du S. E. africain.

Un premier détachement de ces nouveaux auxiliaires militaires a été dirigé, il y a une quinzaine de jours, de Rome sur Tripoli, conduits par deux douaniers leurs instructeurs, ils seront utilisés par la police de l'oasis et comme « messagers d'état-major » à quatre pattes.

Le chien a de tout temps été utilisé à la guerre avec plus ou moins d'ensemble et de méthode. Dans l'histoire ancienne, nous voyons Cyrus, Massinissa et notre Vercingétorix entourés de meutes qui leur feraient comme une garde du corps, et, plus tard, au commencement des temps modernes, les chevaliers de Rhodes faisaient entrer en ligne des molosses qu'ils armaient de cuirasses et de colliers hérissés de pointes de fer pour aller porter le désordre parmi les fantassins et les cavaliers turcs.

Par la suite, on ne parle plus de formation régulière de chiens de guerre, et ce n'est qu'après la guerre de 1870, lorsque toutes les armées européennes se sont réorganisées, que l'on a songé à les utiliser.

Le chien fut toujours l'ami du soldat, mais, quand on parle du chien de guerre, il ne s'agit plus du chien du régiment popularisé par la légende, compagnon fidèle des grognards de l'ancienne armée, grognard lui-même et héros aussi à son heure.

Le chien militaire de la nouvelle armée, comme celui de l'ancienne, est un combattant hors du rang, dressé à un service, soit comme éclaireur, soit comme estafette ou pourvoyeur de munitions sur la ligne de combat.

La Chambre a continué, dans sa séance de l'après-midi, la discussion de la loi des finances.

Les révolutions chinoises menacent de reprendre les hostilités devant la violation de l'armistice par les troupes impériales.

Un nouveau combat a eu lieu dans le Riff contre les Espagnols.

Les pertes de ces derniers dans les autres combats s'élevaient à 91 morts.

Une vive effervescence se manifeste à nouveau parmi les tribus environnant Fez.

Des mesures sont prises pour parer à toute attaque inopinée.

L'enquête sur l'agression dont fut victime le garçon de banque Caby n'a donné jusqu'ici aucun résultat.

Le retrait de M. Dujardin-Beaumetz

Paris, 26 décembre. — Un de nos confrères annonce, mardi matin, que M. Dujardin-Beaumetz abandonnerait tout prochainement le sous-secrétariat des Beaux-Arts, le 15 janvier, parait-il, et s'installerait, comme il compte, sénateur de l'Aude.

Violent incendie à Boulogne-sur-Seine

Trois immeubles détruits par le feu. Paris, 26 décembre. — Un violent incendie a détruit une vaste maison, des magasins à fourrages et les ateliers adjacents.

Les actions de la Banque de France

Paris, 26 décembre. — Le conseil général de la Banque de France a fixé le dividende général de la Banque pour le deuxième semestre 1914 à 72 000 fr. par action de 250 fr.

Un don de 500.000 francs à l'Université de Paris

Paris, 26 décembre. — Mme la comtesse Arconati Visconti, née d'Alphonse Peyrat, ancien sénateur, a fait don à l'Université de Paris d'une somme de 500.000 francs, sans fixer le mode d'emploi de ce don.

Le nouveau général des Chartistes

Grenoble, 26 décembre. — L'élection du nouveau général des Chartistes a eu lieu dans la grande salle de la mairie de Grenoble.

La catastrophe de l'Éclaireur, à Nice

Nice, 26 décembre. — Dans l'affaire de la catastrophe de l'Éclaireur qui fit une quinzaine de victimes, le Tribunal correctionnel a condamné MM. Lezouret, architecte, Elmoin, ingénieur, et Lacoste, surveillant des travaux, à six mois de prison avec sursis et 200 francs d'amende et acquitté l'ingénieur, l'ouvrier et l'ouvrière.

Tentative de déraillement près de Privas

Privas, 26 décembre. — Une tentative de déraillement a été commise près de Privas. Le train s'est arrêté sans accident.

Un prisonnier évadé de la prison de Sedan

Charleville, 26 décembre. — Le publiciste libertaire de l'Éclaireur qui fit une quinzaine de victimes, le Tribunal correctionnel a condamné MM. Lezouret, architecte, Elmoin, ingénieur, et Lacoste, surveillant des travaux, à six mois de prison avec sursis et 200 francs d'amende et acquitté l'ingénieur, l'ouvrier et l'ouvrière.

Le feu à bord d'un navire autrichien

Schwechat, Autriche, 26 décembre. — Le bateau à vapeur « Isola » a pris feu dans le port de Schwechat. L'incendie a été sauvé par le bateau à vapeur « Obervau ».

A l'Exposition de Roubaix



CE QUI RESTE DU GRAND PALAIS

L'œuvre des démolisseurs s'accomplit. Il ne reste plus que la carcasse de ce qui fut le brillant Palais qui abritait les arts décoratifs et les industries textiles et qui reçut tant de visites. Bientôt, il n'en restera plus rien !

L'Accord franco-allemand

Différences d'interprétation

Paris, 26 décembre. — Nous avons télégraphié, la nuit dernière, le bruit dont se faisait l'écho « Le Figaro », suivant lequel des difficultés nouvelles auraient surgi entre la France et l'Allemagne, au sujet de la délimitation de la frontière congolaise. L'Allemagne réclamerait, d'une part, la possession des îles du Congo, considérées par la France comme devant rester françaises et d'autre part la possession d'une bande de trente kilomètres sur les points où l'enclave allemande doit joindre le Congo et non de quelques kilomètres seulement.

Dans les milieux officiels, on déclare qu'aucune communication n'a été faite sur cette double question par le gouvernement allemand ou gouvernement français.

En ce qui concerne le premier point, on reconnaît que M. de Kiderlen a exposé devant la commission du Reichstag l'interprétation allemande d'après laquelle les îles du Congo devraient suivre le sort des rives, mais cette thèse déclarée non n'est pas admise par la France.

D'ailleurs, on doit observer que la lettre explicative a prévu le cas où des divergences se produiraient entre des deux puissances sur l'application de l'accord.

A la Commission sénatoriale

Paris, 26 décembre. — La commission chargée d'examiner le projet de traité franco-allemand s'est réunie à 3 heures 1/4, sous la présidence de M. Léon Bourgeois. Tous les membres étaient présents, sauf M. Sarrien excusé. La commission a donné aussitôt audience à MM. Caillaux et de Selves qui accompagnait M. Conty, ministre plénipotentiaire, faisait fonction et M. Vignon, secrétaire d'ambassade à cette direction.

Avant tout débat, le président du Conseil a demandé la permission de prendre texte de la lettre de convocation qui lui a été adressée par M. Léon Bourgeois et a répondu aux questions générales qui y sont posées.

L'antimilitariste Lebris au Conseil de guerre de Nantes

Nantes, 26 décembre. — Le Conseil de guerre du 116 corps a jugé cet après-midi, le cas du soldat Edouard Lebris, inculpé d'insoumission en temps de paix.

Lebris qui était employé aux écritures à l'arsenal de Brest, refusa de rejoindre son corps, déclarant qu'il préférerait la prison à l'uniforme militaire. Lebris a été condamné à un an de prison sans sursis.

L'INSURRECTION CHINOISE

NOUVELLE EFFERVESCENCE RÉVOLUTIONNAIRE

Pékin, 26 décembre. — Les révolutionnaires s'irritent de ne pas avoir encore reçu la réponse de Youan-Chi-Kai à leurs propositions. D'autre part, les violations répétées de l'armistice par les troupes impériales ajoutent à cette indignation.

On télégraphie de Sanghaï au « New-York-Herald » que dans les conditions les plus révolutionnaires sont décidés à élire Sun Yat Sen président de la République au cas où Youan-Chi-Kai n'aurait pas répondu avant mercredi.

LES QUOTIDIENNES

Les Rimeurs du Parlement

Les législateurs qui font accorder la rime avec la politique sont nombreux. Tous, il est vrai, ne visent pas à la gloire de leurs illustres devanciers, Lamartine et Victor Hugo, ni même à la renommée fort légitime de Clovis Hugues, mais certains peuvent prétendre à une honnête réputation. A la plupart s'applique parfaitement ce distique de Sainte-Beuve :

Il se trouve, en un mot, dans les trois quarts des (hommes). Un poète mort-jeune, à qui l'honneur survit.

Aussi faut-il savoir grès à MM. Gustave Hirschfeld et Charles Florentin d'avoir réuni en un volume les meilleures poésies de nos représentants.

Cette anthologie parlementaire contient quelques jolis morceaux qu'on lit avec plaisir.

On savait déjà que M. Armand Fallières avait fréquenté quelque peu chez les Muses avant d'entrer à l'Élysée. La presse, — cette grande indiscrette, — a fait connaître au monde entier « les rimes aussi luxuriantes et capiteuses que les grappes du Clos-Loupillon ». Je cite la dernière :

Le bruyage le plus vermeil, Le plus corail, le plus digue, Et celui que le roi soleil Ne prépare au fruit de la vigne.

Mais c'est surtout dans la riche langue d'oïl que « Monssu lou Président Fallières » a exercé sa verve méridionale.

M. Combes est un rimeur impénitent. Il écrit des vers depuis son enfance. Ce politicien sectaire qui transforme la tribune en siège de ministère public, se mue, dans la vie privée, en poète mondain :

Que ne suis-je l'ancien poète Vivant au siècle des amours ! Je célébrerais votre fête Sur la harpe des troubadours, Je pourrais en dictionnaires Fanner un gai compliment, Louer comme on loue à mon âge, Et l'artiste, tout frais versé, Sans blesser aucun sentiment.

Ah ! pourquoi M. Combes est-il descendu du Parnasse sur le Forum ? D'une chanson intitulée Député et qui fit fureur il y a quelque dix-huit ans dans les cabarets de la Butte, j'extraits ces couplets prophétiques.

J'fus nommé dès l'premier scrutin, Les seigneurs ça m'agracent ! Je célébrerais votre fête Sur la harpe des troubadours, Je pourrais en dictionnaires Fanner un gai compliment, Louer comme on loue à mon âge, Et l'artiste, tout frais versé, Sans blesser aucun sentiment.

Le tour est arrivé. La roue de la fortune politique a tourné et M. Charles Couyba, l'auteur de ces vers chatnoisques, est ministre du Commerce.

Comme plusieurs chansonniers de Montmartre, Charles Couyba, alias Maurice Bonkay, a fait son petit bonhomme de chemin. Il aurait pu rouler vers l'Académie ; il a préféré entrer dans un ministère.

Celui qui a rimé les célèbres Stances à Manon que Delmet a orné d'une si jolie musique, doit quelquefois regretter, en compulsant les arides statistiques, le beau temps où entre deux bocks il écrivait quelques couplets spirituels ou sentimentaux que le lendemain tout Paris chantait.

M. Georges Leygues, ancien ministre, a un bagage poétique important. Ce cigalien a tour à tour chanté la jeunesse, la femme, l'amour, dans le Coffret brisé, et la Patrie, la « revanche » dans la Lyre d'Aïraïn.

Les « péchés de jeunesse » de M. Raymond Poincaré sont moins nombreux, mais ses Nuits d'Automne nous révèlent un talent délicat :

Faisons craquer sous nos pas Les premiers feuillets moites ; Le bonheur que tu m'apportes Reste vierge et ne meurt pas !

M. Jules Cazot, sénateur inamovible, ancien ministre de l'Intérieur de la Défense nationale, ancien garde des sceaux qui, avec Lepère, signa les fameux décrets d'expulsion du 29 mars 1880, a écrit dans sa jeunesse Espoir en Dieu :

Mets ton espoir en Dieu qui console et pardonne, Et Dieu dont la bonté nous protège et qui donne La douce paix aux cœurs pieux ; Et quel langage en vous, ô France, Et attendant qu'un jour, s'ouvrant les ailes d'ange, Tu puissas remonter aux cieux.

Et je pense à M. Henri Rochefort, à M. Trouillot, à M. Maxime Lecomte, qui rimèrent, à la gloire de la Vierge, des vers inspirés par la piété. Que les temps sont changés !

Poète lyrique et poète dramatique, M. Gustave Rivet, questeur du Sénat, s'est toujours délassé des travaux parlementaires en cultivant les Muses :

Sur sa galère aux lourdes voiles Le Peuple m'enroule à sa roue... Et quel langage en vous, ô France, Et attendant qu'un jour, s'ouvrant les ailes d'ange, Tu puissas remonter aux cieux.

Le président de la Chambre n'aime que « la musique austère des glas » a dit un malicieux collègue. C'est faux. M. Henri Brisson, une fois du moins, de la main qui agite « l'airain présidentiel », cisa un sonnet dans le genre de ceux de Hérédia.

M. Paul Deschanel, ancien président de la Chambre, « commut » lui aussi des vers, des vers d'immortel, si non immortels. Il en inspira également, et Clovis Hugues a laissé un jour sur son pupitre cet amusant tableau :

Plus d'un fier Sicambre se cambre, Nous nous arrachons les cheveux, Et quel langage en vous, ô France, Et attendant qu'un jour, s'ouvrant les ailes d'ange, Tu puissas remonter aux cieux.

— Monsieur Constant, faites silence ! — Taisez-vous, Messieurs, je le veux ! Et la sonnette est devenue... Lorsque Deschanel est revenu, M. Charles Daniélou, député du Finis-

LES QUOTIDIENNES

Les Rimeurs du Parlement

Les législateurs qui font accorder la rime avec la politique sont nombreux. Tous, il est vrai, ne visent pas à la gloire de leurs illustres devanciers, Lamartine et Victor Hugo, ni même à la renommée fort légitime de Clovis Hugues, mais certains peuvent prétendre à une honnête réputation. A la plupart s'applique parfaitement ce distique de Sainte-Beuve :

Il se trouve, en un mot, dans les trois quarts des (hommes). Un poète mort-jeune, à qui l'honneur survit.

Aussi faut-il savoir grès à MM. Gustave Hirschfeld et Charles Florentin d'avoir réuni en un volume les meilleures poésies de nos représentants.

Cette anthologie parlementaire contient quelques jolis morceaux qu'on lit avec plaisir.

On savait déjà que M. Armand Fallières avait fréquenté quelque peu chez les Muses avant d'entrer à l'Élysée. La presse, — cette grande indiscrette, — a fait connaître au monde entier « les rimes aussi luxuriantes et capiteuses que les grappes du Clos-Loupillon ». Je cite la dernière :

Le bruyage le plus vermeil, Le plus corail, le plus digue, Et celui que le roi soleil Ne prépare au fruit de la vigne.

Mais c'est surtout dans la riche langue d'oïl que « Monssu lou Président Fallières » a exercé sa verve méridionale.

M. Combes est un rimeur impénitent. Il écrit des vers depuis son enfance. Ce politicien sectaire qui transforme la tribune en siège de ministère public, se mue, dans la vie privée, en poète mondain :

Que ne suis-je l'ancien poète Vivant au siècle des amours ! Je célébrerais votre fête Sur la harpe des troubadours, Je pourrais en dictionnaires Fanner un gai compliment, Louer comme on loue à mon âge, Et l'artiste, tout frais versé, Sans blesser aucun sentiment.

Ah ! pourquoi M. Combes est-il descendu du Parnasse sur le Forum ? D'une chanson intitulée Député et qui fit fureur il y a quelque dix-huit ans dans les cabarets de la Butte, j'extraits ces couplets prophétiques.

J'fus nommé dès l'premier scrutin, Les seigneurs ça m'agracent ! Je célébrerais votre fête Sur la harpe des troubadours, Je pourrais en dictionnaires Fanner un gai compliment, Louer comme on loue à mon âge, Et l'artiste, tout frais versé, Sans blesser aucun sentiment.

Le tour est arrivé. La roue de la fortune politique a tourné et M. Charles Couyba, l'auteur de ces vers chatnoisques, est ministre du Commerce.

Comme plusieurs chansonniers de Montmartre, Charles Couyba, alias Maurice Bonkay, a fait son petit bonhomme de chemin. Il aurait pu rouler vers l'Académie ; il a préféré entrer dans un ministère.

Celui qui a rimé les célèbres Stances à Manon que Delmet a orné d'une si jolie musique, doit quelquefois regretter, en compulsant les arides statistiques, le beau temps où entre deux bocks il écrivait quelques couplets spirituels ou sentimentaux que le lendemain tout Paris chantait.

M. Georges Leygues, ancien ministre, a un bagage poétique important. Ce cigalien a tour à tour chanté la jeunesse, la femme, l'amour, dans le Coffret brisé, et la Patrie, la « revanche » dans la Lyre d'Aïraïn.

Les « péchés de jeunesse » de M. Raymond Poincaré sont moins nombreux, mais ses Nuits d'Automne nous révèlent un talent délicat :

Faisons craquer sous nos pas Les premiers feuillets moites ; Le bonheur que tu m'apportes Reste vierge et ne meurt pas !

M. Jules Cazot, sénateur inamovible, ancien ministre de l'Intérieur de la Défense nationale, ancien garde des sceaux qui, avec Lepère, signa les fameux décrets d'expulsion du 29 mars 1880, a écrit dans sa jeunesse Espoir en Dieu :

Mets ton espoir en Dieu qui console et pardonne, Et Dieu dont la bonté nous protège et qui donne La douce paix aux cœurs pieux ; Et quel langage en vous, ô France, Et attendant qu'un jour, s'ouvrant les ailes d'ange, Tu puissas remonter aux cieux.

Et je pense à M. Henri Rochefort, à M. Trouillot, à M. Maxime Lecomte, qui rimèrent, à la gloire de la Vierge, des vers inspirés par la piété. Que les temps sont changés !

Poète lyrique et poète dramatique, M. Gustave Rivet, questeur du Sénat, s'est toujours délassé des travaux parlementaires en cultivant les Muses :

Sur sa galère aux lourdes voiles Le Peuple m'enroule à sa roue... Et quel langage en vous, ô France, Et attendant qu'un jour, s'ouvrant les ailes d'ange, Tu puissas remonter aux cieux.

Le président de la Chambre n'aime que « la musique austère des glas » a dit un malicieux collègue. C'est faux. M. Henri Brisson, une fois du moins, de la main qui agite « l'airain présidentiel », cisa un sonnet dans le genre de ceux de Hérédia.

M. Paul Deschanel, ancien président de la Chambre, « commut » lui aussi des vers, des vers d'immortel, si non immortels. Il en inspira également, et Clovis Hugues a laissé un jour sur son pupitre cet amusant tableau :

Plus d'un fier Sicambre se cambre, Nous nous arrachons les cheveux, Et quel langage en vous, ô France, Et attendant qu'un jour, s'ouvrant les ailes d'ange, Tu puissas remonter aux cieux.

— Monsieur Constant, faites silence ! — Taisez-vous, Messieurs, je le veux ! Et la sonnette est devenue... Lorsque Deschanel est revenu, M. Charles Daniélou, député du Finis-

LES QUOTIDIENNES

L'audacieux Attentat contre un Garçon de Banque A PARIS

L'ENQUÊTE

UNE EMPREINTE RELEVÉE SUR L'AUTOMOBILE PAR LE SERVICE ANTHROPOMÉTRIQUE

Paris, 26 décembre. — M. Bertillon, chef du service anthropométrique, n'est pas allé à Dieppe, comme on l'a annoncé. C'est un de ses aides qui a fait le voyage. Il a rapporté une pièce qui pourra prendre quelque intérêt à des arrestations sont opérées. C'est le brasseur vitré qui se trouvait à l'avant de l'automobile. Sur le carreau est marquée une empreinte de doigt assez nette. La pluie qui est tombée pendant une partie de la nuit et de la journée sur la voiture, avant l'arrivée de l'employé du service anthropométrique, a dû effacer les autres empreintes.

Il eût été utile, pour les recherches, de ramener à Paris l'automobile abandonnée par les bandits, mais il se produit un conflit assez curieux. Le propriétaire de la voiture, qui habite Boulogne-sur-Seine, arguant qu'il est assuré contre le vol, prétend que c'est à la Compagnie intéressée qu'incombe la tâche de faire ramener l'automobile.

BRUIT D'ARRESTATIONS DEMENTI

Paris, 26 décembre. — Le bruit a couru, ce matin, qu'une arrestation se rapportant à l'attentat du garçon de recette avait été opérée cette nuit dans un bar, avenue des Ternes. La police a bien arrêté un homme qui s'était vanté connaître quelque chose de l'attentat, mais c'était un ivrogne qui, ce matin, dégrisé, faisait triste mine. Néanmoins, il est à remarquer que le signalement de cet individu correspondait assez exactement avec celui qu'on a donné d'un des agresseurs.

Dieppe, 26 décembre. — Le bruit s'est répandu qu'on aurait arrêté hier soir ici deux meurtriers de Caby. Au commissariat, on nous a fait les déclarations suivantes :

« Vous pouvez démentir de la façon la plus catégorique ce bruit qui ne repose sur aucun fondement. On n'a procédé, hier, à aucune arrestation, même pour toute autre cause ou affaire. »

La Violation du Tombeau de M^{lle} Lantelme, au Père-Lachaise

UN DOCUMENT PRÉCIEUX

Paris, 26 décembre. — Le service anthropométrique possède un document précieux pour les recherches de la justice dans la profanation du tombeau de Lantelme. C'est une madone espagnole qui était placée dans la petite chapelle édiflée sur le caveau de la famille Edwards. Cette statuette porte l'empreinte sanglante d'un doigt très nettement marquée.

On sait que le malfaiteur ou l'un des malfaiteurs s'est blessé en brisant le vitrail de la fenêtre ou en descendant une dalle du tombeau. La pierre portait également des taches de sang.

La Guerre Italo-Turque

ATTAQUE TURQUE A BENGHAZI

Tripoli, 26 décembre (source italienne). — Une dépêche sans fil, de Benghazi, annonce que, ce matin, les Turcs ont esquissé une attaque contre la Place.

A 10 heures, plusieurs colonnes, ayant une force totale de quelques milliers d'hommes avec l'artillerie, se groupant sur le front oriental italien, depuis la mer jusqu'à Berkak à une distance d'environ 15 kilomètres, les troupes italiennes s'approprièrent à repousser l'attaque ; l'état de la mer empêchant les navires de prêter leur concours, les turcs avancèrent lentement dans la direction de Foia et des redoutes italiennes numéro 4 et 5 jusqu'à 2 kilomètres.

Dès que les Turcs furent parvenus à cette distance, les Italiens ouvrirent le feu, et arrêtèrent l'attaque sur toute la ligne, causant aux assaillants des pertes considérables, qu'on pouvait constater des positions italiennes.

Les Turcs au coucher du soleil se replièrent vers l'oasis située au delà. Les Italiens ne subirent aucune perte. A la tombée de la nuit, le temps redevenait beau. La mer se calma et les projecteurs des navires purent alors éclairer les environs de la place restée déserte.

REPRESAILLES DOUANIÈRES TURQUES EN TURQUIE

Constantinople, 26 décembre. — Le Caïm

BULLETIN

On signale une nouvelle attaque de la part des Turcs à Benghazi.

LES ÉVÉNEMENTS DE PERSE

Tauris, 26 décembre. — Le gouverneur de Tabriz, un fonctionnaire du ministère des Affaires étrangères et un mollah en chef se sont rendus au consulat général de Russie pour entamer des négociations en vue d'arrêter les représailles des Russes motivées par l'attaque de leurs troupes ces jours derniers par des volontaires persans.

LES REPRESAILLES RUSSES

Tauris, 26 décembre. — Le gouverneur de Tabriz, un fonctionnaire du ministère des Affaires étrangères et un mollah en chef se sont rendus au consulat général de Russie pour entamer des négociations en vue d'arrêter les représailles des Russes motivées par l'attaque de leurs troupes ces jours derniers par des volontaires persans.